



# FLASH INFOS



## EDITO

**P**armi les engagements de la nouvelle équipe municipale, il y a le partage de l'information.

Voici donc le 1<sup>er</sup> numéro, qui assure la complémentarité avec le site internet de la commune.

Malgré tous les moyens modernes de l'ère du numérique, nous pensons qu'un flash infos papier peut être une source d'informations générales utile aux Méryboisiens, en particulier pour ceux qui ne naviguent pas sur internet.

Les sujets traités par le conseil et le travail effectué par le personnel communal, sont nombreux et variés.

L'édition du flash-infos sera faite **à chaque fois qu'il sera nécessaire** de vous donner des renseignements sur la vie de notre commune.

N'hésitez pas à faire vos remarques et vos souhaits, pour les prochains numéros.

L'information ne doit pas être à sens unique.

La porte de la mairie est ouverte à toutes et à tous.

Le Maire, Gilbert ETIEVE

## SOMMAIRE

Assainissement collectif

Rentrée scolaire 2014

Tri des déchets

SPANC

Nuisances sonores

Voirie de la grande rue

Agence Postale Communale

50 ans de la DLP

Conseil Municipal, Commissions

Destruction Nids de guêpes

Autour de Mérié...

Enquêtes de l'INSEE

Fleurissement

La Nuit des Eglises

Mairie tél 02.48.73.41.12

Fax 02.48.73.43.60

[mairie.mery.es.bois@orange.fr](mailto:mairie.mery.es.bois@orange.fr)

Site web : [meryesbois.fr](http://meryesbois.fr)

Horaires d'ouverture :

de 10 à 12h du lundi au samedi

de 14 à 17h les mardi et jeudi

# Assainissement collectif

Le 21 octobre 2013, le premier coup de pioche route de Plancheton concrétisait le début des travaux de construction d'un réseau des eaux usées et d'une station d'épuration, du remplacement d'une partie du réseau d'adduction de l'eau potable, de la réfection d'une partie du réseau des eaux pluviales et de l'aménagement de voirie de la Grande rue.



Les deux bassins de la station d'épuration et les travaux annexes sont en cours d'achèvement. L'aménagement des espaces verts et la clôture de la station devraient être terminés vers la fin juin 2014.

La station de refoulement est implantée (lavoir de Plancheton) et reliée à la fois au réseau des eaux usées et à la station d'épuration.

La Société TEXROD poursuit la construction du réseau des eaux usées en respectant d'assez près le planning des travaux. A ce jour, restent la route de l'Anerie, la rue des marronniers et l'impasse St Firmin.

Pour ce qui concerne le remplacement (branchements

particuliers compris) d'une partie du réseau d'adduction de l'eau potable (route de Plancheton, rue Froide, route des Patineaux, Grande rue) les travaux sont globalement terminés.

Certes la Grande Rue donne quelque peu un spectacle de désolation. Elle a toutefois subi la suppression de son aqueduc souterrain emprunté à la fois par les eaux usées et les eaux pluviales. Désormais elle est équipée d'un réseau des eaux pluviales digne de ce nom, d'un réseau séparé et réglementaire des eaux usées et d'un réseau d'eau potable tout neuf. Dorénavant la Guette ne recevra plus que des eaux pluviales et son état biologique devrait être nettement plus compatible avec dame nature.

Globalement nous sommes donc dans les délais en ce qui concerne l'avancement des travaux.

L'ensemble de ces travaux constitue un coût important pour le budget annexe « Eau et assainissement » de la commune. Des subventions nous ont bien été attribuées mais elles n'en financent qu'une partie. Il faut donc que la commune finance par elle-même la différence pour assurer à la fois l'investissement de tels travaux et le fonctionnement de l'assainissement collectif dont s'est doté le village.

A la mise en service de la station d'épuration, fin juin – début juillet, une facture concernant la

participation aux frais de raccordement (500€ pour le premier branchement et 1000€ pour un second branchement) sera donc adressée uniquement aux personnes concernées.

## 500€ le branchement Pour les personnes concernées

A partir de la date de cette facture, les propriétaires auront alors un délai de 2 ans pour raccorder leurs installations des eaux usées au réseau d'assainissement collectif.



Station épuration mai 2014

Pour assurer un bon démarrage de la station de traitement (filtres plantés de roseaux), il est néanmoins préférable de raccorder un maximum d'habitations rapidement. Ces raccordements doivent impérativement être vérifiés par le Service d'Assainissement collectif de la commune avant d'être mis en service. Pour cela le propriétaire doit notamment prévenir au moins une semaine à l'avance, le service d'Assainissement collectif (accueil mairie), pour vérification avant le recouvrement du dispositif (article 15 du règlement communal du service d'assainissement collectif – édition 2013).

**RENTREE SCOLAIRE 2014** La préinscription obligatoire se fera en mairie, du lundi 26 mai au mercredi 4 juin 2014. L'inscription sera faite à l'école maternelle le vendredi 6 juin 2014

## Tri des déchets

Fin avril début mai, nous avons reçu "la lettre de l'environnement n°3 2014", adressée par la communauté de communes.

Elle rappelle les bonnes règles de gestion du tri des déchets ménagers. Les erreurs de tri des corps creux collectés dans les caisses jaunes sont en augmentation. Ce qui entraîne une hausse de nos factures "ordures ménagères".

Afin de limiter ces dépenses nous vous demandons de respecter les consignes indiquées par la communauté de communes.

## SPANC

A cette lettre était joint le règlement du Service Public de l'Assainissement Non Collectif (SPANC).

**Ce règlement concerne uniquement les usagers non raccordés au réseau d'assainissement collectif, actuellement en cours de réalisation.**

## Nuisances sonores



"La liberté consiste à pouvoir faire tout ce qui ne nuit pas à autrui" (extrait de l'article 4 de la Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen de 1789).

Le bruit porte atteinte à la santé de chacun et est un élément perturbateur de la vie publique.

Certains bruits peuvent constituer des nuisances sonores. Alors respectons les horaires mentionnés pour utiliser tondeuses à gazon, taille-haies, tronçonneuses et autres instruments et outils particulièrement bruyants :

**Jours ouvrables :** 8h30 à 12h et 14h à 19h30

**Samedis :** 9h à 12h et de 14h à 19h

**Dimanches et jours fériés :** 10h 30 à 12h et de 15h à 19h

## Voirie de la Grande Rue

Si la Grande Rue (du carrefour de l'église à la place du 8 mai) n'est plus que trous et bosses, celle-ci devrait retrouver meilleure figure au cours des prochains mois.

Lors des travaux de construction ou de réfection des divers réseaux, certaines contraintes sont apparues ou nous ont été imposées par les organismes institutionnels.

Après plusieurs réunions de concertation, le projet d'aménagement de la Grande Rue va être entériné par le Conseil Général, garant des règles de sécurité sur les routes départementales.

Par rapport au projet initial, les aménagements portent sur les points suivants :

- report de la place de stationnement PMR (**P**ersonne à **M**obilité **R**éduite) sur la place du 8 mai.
- remplacement de la cabine téléphonique par un poste téléphonique mural.
- renforcement de la structure de la chaussée (couche de portance sous la couche bitumée) avec une meilleure prise en charge financière de la part du Conseil Général.
- parcours intégral PMR sur le côté gauche de la Grande Rue (en direction de la place du 8 mai).
- élargissement substantiel d'une partie du trottoir sur le côté droit.

Après la reprise de tous les branchements d'eau potable, les bordures de trottoir vont être mises en place. Le renforcement de la structure sera ensuite réalisé sur l'ensemble de la chaussée, avant la mise en place de la couche de roulement, prévue pour fin juin.

Il restera la finition des trottoirs. Pour cela, nous demandons à chaque propriétaire de ce secteur, de réaliser très rapidement leur raccordement des eaux usées. En effet, pour éviter aux propriétaires de casser ce qui aura été fait à neuf et une remise en état des trottoirs (coût important à leur charge), la pose définitive du revêtement des trottoirs sera faite en fin de chantier (au plus tard le 15 septembre 2014).



Sans surprise particulière lors des travaux, le planning de l'ensemble du chantier est respecté. Il est donc raisonnable d'envisager, pour la rentrée de septembre, une voirie toute neuve dans la Grande Rue.

# Agence Postale communale

La commune assume depuis le 03 février 2014 les services postaux et financiers normalement dévolus à « La Poste » au titre de sa mission d'aménagement du territoire. L'Agence Postale Communale est implantée dans le bureau Accueil du secrétariat de mairie – 11, Grande Rue. Elle propose notamment les services suivants:

## Services postaux :

- *Tout affranchissement manuel (lettres et colis ordinaires)*
- *Vente de timbres, enveloppes prêt à poster et emballages Colissimo*
- *Dépôt des objets y compris recommandés et retrait des lettres et colis en instance*

## Services financiers et prestations associées :

- *Retrait ou versement d'espèces sur compte courant postal ou Livret d'épargne du titulaire dans la limite de 350 euros par période de 7 jours*
- *Paieement de mandat-cash, dans la limite de 350 euros par opération*



## Ouverture :

Tous les matins du lundi au **samedi** : 10H00 à 12H00

Mardi et jeudi après-midi de 14H00 à 17H00.

## 50 ans de la Direction de la Lecture Publique

La Direction de la Lecture Publique qui accompagne et apporte un appui à près de 80 communes du département dans leurs projets de développement de bibliothèques et médiathèques fête son cinquantenaire (1964-2014) et propose à cette occasion des spectacles divers et variés dans plusieurs bibliothèques du département de mai à juillet. Ces initiatives culturelles visent à valoriser l'engagement quotidien des bibliothécaires, souvent bénévoles, du réseau départemental et toutes les actions en faveur du développement de la lecture publique.

*Vous trouverez le programme complet sur le site du Conseil Général à l'adresse*

*<http://www.cg18.fr/Quand-les-bibliotheques-font-la-fete>*

Mais sachez déjà qu'il y aura près de chez nous, Ciné concert à Argent-sur-Sauldre le mardi 10 juin, " Les Exercices de style en chansons" à Fussy le 24 juin, " BD concert Championzé" à Allouis le 8 juillet.



*Nous vous rappelons que la bibliothèque de Méry-ès-Bois, 6 impasse du Lavoir est ouverte le lundi de 16h30 à 18h30, le mercredi et le samedi de 10h à 12h.*

## CONSEIL MUNICIPAL (élections du 30 mars 2014)

Maire	ETIEVE Gilbert
Adjoints	COUDRAT François - DESCHAMPS Jean-Pierre CHAPUIS Yvette - PAJON Danièle
Conseillers	BOUTEILLE Frédéric - DEZ Emmanuel - DUPLAIX Isabelle GUILLON Chantale - HABERT Matthieu - HERMSEN Stéphan LAURENT Juliette - MAURIAT Pierre - PAUL-HAZARD Etienne PERIER Sébastien

### COMMISSIONS D'ETUDES ET D'INSTRUCTIONS

**Elles sont chargées d'émettre un avis après étude.**

**Elles sont présidées de droit par le Maire qui peut éventuellement déléguer un adjoint.**

Commissions	Membres <i>le nom souligné est celui du rapporteur</i>	Missions
Artisanat, Commerces, Entreprises Industrielles et Agricoles	<u>PAUL-HAZARD Etienne</u> HABERT Matthieu - HERMSEN Stéphan GUILLON Chantale - MAURIAT Pierre PERIER Sébastien	- recensement des activités, intérêts communs, prospective, possibilités d'évolutions, etc...
Communication	<u>CHAPUIS Yvette</u> BOUTEILLE Frédéric DESCHAMPS Jean-Pierre PAJON Danièle - PERIER Sébastien	- flash infos, bulletin annuel, internet, relations avec les responsables des associations et les offices de tourisme etc...
Contrôles des sites	<u>PERIER Sébastien</u> BOUTEILLE Frédéric - HERMSEN Stephan PAJON Danièle - GUILLON Chantale	- biens communaux, états des lieux, centre socioculturel, etc...
Eau et Assainissement	<u>ETIEVE Gilbert</u> COUDRAT François - DESCHAMPS Jean-Pierre MAURIAT Pierre - PAUL-HAZARD Etienne	- eau : fourniture, réseau, surveillance, facturation, - assainissement
Environnement	<u>COUDRAT François</u> BOUTEILLE Frédéric - HABERT Matthieu HERMSEN Stéphan - GUILLON Chantale MAURIAT Pierre - PAUL-HAZARD Etienne	- chemins, études de la voirie, signalisation, étangs, fleurissement, etc...
Finances	<u>PAJON Danièle</u> CHAPUIS Yvette - DESCHAMPS Jean-Pierre DUPLAIX Isabelle - GUILLON Chantale LAURENT Juliette	- comptes administratifs, budgets, baux ruraux, contrôles des paiements et des recettes, achats et ventes de biens etc...
Enfance, scolaire, périscolaire et extrascolaire	<u>HERMSEN Stéphan</u> COUDRAT François - DEZ Emmanuel DUPLAIX Isabelle - MAURIAT Pierre	- cantine, garderie, transports scolaires, regroupement pédagogique, relations avec les membres de l'enseignement public et les parents d'élèves, animation culturelle scolaire etc...
Travaux, urbanisme	<u>DESCHAMPS Jean-Pierre</u> CHAPUIS Yvette - COUDRAT François HABERT Matthieu - HERMSEN Stephan PAUL-HAZARD Etienne	- cimetière, stade, bâtiments communaux, entretien voirie, éclairage public, église, etc...
Personnel	<u>COUDRAT François</u> DESCHAMPS Jean-Pierre- LAURENT Juliette MAURIAT Pierre - PAJON Danièle	- recrutement, suivi des agents communaux
Jeunesse et Sports	<u>DEZ Emmanuel</u> BOUTEILLE Frédéric DUPLAIX Isabelle - MAURIAT Pierre	- activités pour les jeunes, relations avec les associations et les clubs sportifs, etc...

## LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

*Elle est chargée de choisir l'offre économiquement la plus adaptée au regard des critères techniques et financiers qui ont été définis. Ses membres, le Maire et 3 conseillers au minimum (+ 3 suppléants), ont voix délibératives pour attribuer un marché, qui sera financièrement confirmé par délibération du Conseil Municipal.*

	Titulaires	Suppléants
Commission d'appel d'offres	DESCHAMPS Jean-Pierre BOUTEILLE Frédéric CHAPUIS Yvette	1 <sup>er</sup> suppléant : COUDRAT François 2 <sup>ème</sup> suppléant : HERMSEN Stephan 3 <sup>ème</sup> suppléant : PAJON Danièle

## AUTRES DELEGUES ET SUPPLEANTS

Organismes	Titulaires	Suppléants
Communauté de communes Sauldre et Sologne	le maire : ETIEVE Gilbert le 1er adjoint : COUDRAT François	
Collège d'Henrichemont	HERMSEN Stephan MAURIAT Pierre	
Ramassage scolaire	HERMSEN Stephan MAURIAT Pierre	
Pays "Sancerre Sologne"	ETIEVE Gilbert	BOUTEILLE Frédéric
SMIRNE / SMERSE (Eau)	COUDRAT François PERIER Sébastien	
Syndicat du Barangeon	COUDRAT François MAURIAT Pierre	
SDE18 (Syndicat d'énergie)	DESCHAMPS Jean-Pierre	HERMSEN Stephan

CNAS	Titulaire élu : PAJON Danièle	Titulaire personnel communal : REFFAY Céline
Correspondant Défense	BOUTEILLE Frédéric	

Comité des fêtes	BOUTEILLE Frédéric	
Bibliothèque	CHAPUIS Yvette DUPLAIX Isabelle	

## CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

Président	ETIEVE Gilbert
Membres du conseil	CHAPUIS Yvette - Dez Emmanuel - Guillon Chantale – Laurent Juliette PAJON Danièle
Membres extérieurs	BOTREL Daniel - COUDRAT Josette - DESMIER de CHENON Olivier PAUL-HAZARD Catherine - PELLERIN Jacques

## LA COMMISSION DES IMPOTS DIRECTS

Une liste de 24 noms a été soumise à Madame la Directrice Départementale des Finances Publiques du Cher pour nomination définitive des membres de cette commission en vertu des articles 1650-1 et 1650-3 du Code général des impôts. Nous sommes en attente de la désignation des 12 membres retenus.

# Destruction des nids de guêpes et frelons



Vous souhaitez contacter les pompiers pour une destruction de nids de guêpes ou de frelons ?

**Si votre demande est jugée urgente** : l'intervention effectuée par les pompiers est gratuite. L'urgence est évaluée en fonction de la dangerosité de l'implantation des nids (proximité population, dans un logement habité, etc.) et du type d'insecte. Le frelon asiatique est, dans tous les cas, une intervention gratuite lorsqu'elle est réalisée par les pompiers.

**Si la demande n'est pas qualifiée comme urgente** : vous serez réorienté vers une entreprise privée de votre choix. En cas d'impossibilité d'intervention d'une entreprise privée dans un délai raisonnable, les pompiers peuvent intervenir (en fonction de leur activité opérationnelle courante), et dans ce cas, l'intervention est payante ; elle est fixée à 81 € (hors grande échelle) et 124 € avec mobilisation d'une grande échelle.

Voici pour information les professionnels les plus proches de la commune.

Entreprise ELAY à Vignoux-sur-Barangeon	02 48 51 37 79
Entreprise PEROT Pascal à Aubigny-sur-Nère	06 60 78 18 05
Entreprise CANI - LOGIS à Méry-ès-Bois	02 48 73 40 29



Article rédigé avec l'aide du SDIS 18.

## Autour de Mérié...

### Com Com Sauldre et Sologne

Le conseil de la communauté de communes a élu en sa séance du 29 avril 2014, le Président et les 2 Vice-présidents de la communauté de communes.

- Président, M. Denis Mardesson (maire d'Argent-sur-Sauldre)
- 1<sup>er</sup> Vice-président, M. Michel Autissier (maire d'Aubigny-sur-Nère)
- 2<sup>ème</sup> Vice-présidente, Mme Sylvie Giboingt (maire de Presly)

### SMIRNE

Syndicat Mixte pour l'Intercommunalité des Réseaux d'alimentation en eau potable situés au Nord-Est de Bourges

Ont été élus lors de la 1<sup>ère</sup> réunion le 12 mai 2014 :

- Président, M. Bertrand Desroches (adjoint au maire de Rians)
- 1<sup>er</sup> Vice-président, M. Camille de Paul (maire de Soulangis)
- 2<sup>ème</sup> Vice-président, M. Gilles Benoit (adjoint au maire de St Eloi de Gy)

### Syndicat de Pays Sancerre-Sologne (62 communes)

Ont été élus lors de la 1<sup>ère</sup> réunion le 15 mai 2014 :

- Présidente, M<sup>me</sup> Laurence Renier (1<sup>ère</sup> adjointe au maire d'Aubigny-sur-Nère)
- Vice-président pour la Sologne, M. Pascal Margerin (maire de Blancafort)
- Vice-président pour le Sancerrois, M. Laurent Pabiot (maire de Sancerre)
- Vice-président pour le Pays Fort, M. Joël Drault (maire de Montigny)
- Vice-président pour le Val de Loire, M. Jean-Pierre Jonsery (maire de Bannay)

## Enquêtes de L'Insee

L'Insee (Institut national de la statistique et des études économiques) réalise plusieurs enquêtes.

- *du 5 mai au 28 juin 2014*, enquête sur les ressources et les conditions de vie des ménages. L'enquête s'inscrit dans un dispositif statistique européen et porte sur les ressources et les charges des ménages, les conditions de logement, ainsi que sur la formation, l'emploi et la santé des individus.
- *d'avril à septembre 2014*, enquête sur la formation et la qualification professionnelle. Elle permet de porter un diagnostic renouvelé sur les évolutions de la société.

### " L'Insee vous remercie par avance du bon accueil que vous lui réserverez "

Dans notre commune quelques personnes seront sollicitées. Elles recevront une lettre mentionnant le thème de l'enquête et le nom de l'enquêteur de l'Insee. Ce dernier sera muni d'une carte officielle l'accréditant.



## Fleurissement

*En raison des travaux dans le village, la commune n'est pas inscrite au Concours Départemental 2014 des Villes et Villages fleuris. De même, nous ne prévoyons pas d'inscription pour le Concours des Maisons Fleuries.*

*La distribution de fleurs faite par la commune aux personnes dont le fleurissement a été remarqué en 2013 est reportée à l'année 2015.*



## Nuit des Eglises

Dans le cadre de la Nuit des Eglises, l'église de Méry-ès-Bois sera ouverte à tous le 5 juillet 2014, de 20h à 22 heures :

- exposition d'objets, photos, documents
- visite libre de l'édifice avec panneaux d'informations sur son histoire, son architecture
- collection de cartes postales sur le village, visible sur demande

*Comité de rédaction : Commission Communication*

*Gilbert Etiève*

*Frédéric Bouteille, Yvette Chapuis, Jean-Pierre Deschamps, Danièle Pajon, Sébastien Périer*

*avec le concours du Secrétariat de mairie*

Imprimé par nos soins